

SOS Ivoiriens

Depuis le 19 septembre, la Côte d'Ivoire a (été) basculé(e) dans une sorte d'extériorisation de son mal-être profond, une "hystérie" qui a déjà produit des mutations irréversibles et des centaines de victimes, militaires et civiles (2 000, peut-être ?). Il n'est pas possible en ces *Billets* de détailler les nombreuses sources de ce mal-être (dont le long règne "immobile" d'Houphouët, pivot avoué du néocolonialisme foccartien), de raconter une décennie de crispations, trois ans de putschisme, la genèse du poison ethno-nationaliste de l'ivoirité, les lésions qu'il a produites, les jeux subtils, brutaux ou absurdes des leaders politiques, des coteries de sous-officiers, des chefs d'État voisins, des réseaux français, l'impact mafieux de la guerre civile libérienne, etc.¹

La déchirure est là. La guérison ne pourrait venir que d'une négociation politique – sur la citoyenneté, la Constitution, bref l'être-ensemble, à moins qu'il faille se séparer. Ce qui nous importe surtout, c'est le prix à payer avant que les passions admettent ces nécessités de raison, peut-être un coût humain épouvantable. Comme nous l'avons rappelé dans un communiqué publié le 24 octobre (voir au verso), quand on commence à nier l'identité d'une partie des habitants d'un pays, à laisser la bride sur le cou aux médias de la haine, à pousser de jeunes miliciens sur des barricades, personne ne sait jusqu'où l'ignominie peut aller. On sait seulement, depuis le Rwanda, que l'activation d'un mélange de haine et de peur identitaires est une "bombe atomique", une arme de destruction massive – à proscrire au même titre que les nucléaires, chimiques ou biologiques. D'autant que s'ajoute en Côte d'Ivoire la composante religieuse.

Pour enrayer l'escalade, il fallait d'abord, d'urgence, un cessez-le-feu. Nous avons bien des désaccords avec le président sénégalais Abdoulaye Wade, mais il faut lui reconnaître le mérite d'avoir réussi ce premier endiguement, salutaire.

Paris n'était pas blanc dans cette affaire, on le verra ci-dessous. Mais le renversement de régime espéré par certains a échoué, le pays s'est retrouvé coupé en deux, Nord et Sud. Le corps à corps des populations mêlées, dressées les unes contre les autres, pouvait très vite s'enclencher. Il nous faut reconnaître que, face à ce risque, les ordres donnés à l'armée française ont été les bons : empêcher que les rebelles ne déferlent vers le Sud, alors qu'ils avaient une forte supériorité militaire ; dissuader ensuite le camp loyaliste d'entreprendre la reconquête du Nord². Dans les deux cas, pogromes et bains de sang étaient quasi assurés.

Cette première interposition plaçait aussi la France dans un piège. Les parachutistes français n'ont certes jamais quitté la Côte d'Ivoire, mais cette présence n'avait plus guère de justification. Les extrémistes de l'ivoirité le savent. Ils ont tenté la provocation. Certains se souviennent sans doute que l'assassinat de dix soldats belges, au Rwanda, avait entraîné le départ de l'essentiel des troupes étrangères et laissé le champ libre aux partisans de la "solution finale".

L'armée française a hâte de se faire relayer par une force d'interposition régionale, plus légitime. Mais, si l'on s'en réfère à l'ex-Yougoslavie, il faudrait, pour empêcher des stratégies de nettoyage ethnique, des forces de loin supérieures à celles que l'Afrique occidentale peut fournir. La seule issue est donc de disqualifier ces stratégies. Sinon, l'avenir de la Côte d'Ivoire oscillera entre celui du Rwanda, de l'un des deux Congo, ou du Liberia. Y a-t-il assez de sages en Éburnie, de compréhension des injustices faites à l'autre, pour inventer meilleur sort ? Et saura-t-on donner du temps à cette sagesse ?

1. Nous le ferons d'autant moins qu'un excellent article de synthèse paraît sur le sujet dans le numéro d'octobre de *Politique africaine* : Richard Banégas et Bruno Losch, *La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion*.

2. Ces ordres, l'armée se les est peut-être donnés un peu elle-même, hantée par l'engrenage rwandais. D'autant que les choix de Paris ont semblé obscurcis par une forte incompréhension entre le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, frais issu de l'Élysée, la DGSE et l'État-major (voir *À Fleur de presse*).

SALVES

Paris pas blanc

Il ne faut pas sous-estimer la dimension locale de la rébellion. Houphouët-Boigny a toujours mal aimé son armée : il n'en avait pas besoin, il avait l'armée française. Pourtant, sur le tard, un commando d'élite a été formé par les Français : les Firpac. Ses sous-officiers se sont aguerris et politisés au fil des années, notamment lors de la mission interafricaine en Centrafrique (Misab). Ils se sont organisés en cercles plus ou moins secrets, puis se sont autoproclamés les fers de lance des maux de la Côte d'Ivoire ; armée déclassée, Nordistes discriminés, etc.

Protagonistes du coup d'État de 1999 qui renversa Henri Konan Bédié, successeur d'Houphouët, ils portèrent au pouvoir le général Gueï, aux fortes attaches français-français. Gueï les ayant "trahis" après les avoir honorés, ils sont entrés dans un cycle "latino-américain", entre tentatives de putsch et répression. Ils ont connu la torture ou l'exil, tout en contribuant au passage à installer Gbagbo contre Gueï – qui pensait juguler le scrutin présidentiel.

Quittons cette histoire compliquée et assez peu soucieuse des formes de la démocratie pour en venir au 19 septembre. Le noyau rebelle s'était établi au Burkina voisin. Il y a préparé une forte logistique et obtenu beaucoup d'argent. La Françafrique est chez elle à Ouagadougou (Compaoré est une sorte de croisement des réseaux Foccart et Pasqua) et elle trône à l'Élysée : il est difficile de croire que l'on n'y savait pas ce qui se tramait au cœur du "pré carré" ; par ailleurs, la droite hexagonale a d'autres amis ivoiriens que Laurent Gbagbo, jugé trop peu "coopérant" avec les intérêts français (tels ceux de Bouygues dans l'eau, l'électricité et les grands travaux).

Bref, il est probable que l'Élysée a laissé faire ou favorisé la perspective d'un changement de pouvoir à Abidjan. Cela nous a été confirmé par deux sources, l'une rapportant la confiance d'un Chiraquien, l'autre proche des rebelles¹. Ce choix français-français ouvrait la boîte de Pandore, dans un contexte hautement inflammable. Un risque insensé. La légitimité de Gbagbo peut certes être contestée (les manœuvres autour du scrutin présidentiel de 2000 ont évincé près des deux-tiers du corps électoral). Mais pas de cette manière.

Les choses ne se sont pas déroulées comme prévu. Même si certains à Paris rêvent encore d'exploiter la situation, la plupart se demandent désormais comment éviter l'implosion, ou l'explosion. Car une guerre civile prendrait rapidement une dimension régionale, branchée sur les réseaux de guerre tout proches (entre Guinée, Sierra Leone et Liberia), tandis que les voisins du Nord devraient prendre la défense de leurs nombreux ressortissants.

COMMUNIQUÉ de Survie (Paris, le 24 octobre 2002)

Côte d'Ivoire : disqualifier les médias de la haine et les pyromanes de l'ethnisme

L'intensité des passions soulevées par et depuis la rébellion du 19 septembre rend extrêmement fragile le cessez-le-feu, bienvenu, obtenu par la présidence sénégalaise de l'organisation régionale ouest-africaine, la CEDEAO. La force d'interposition, française puis ouest-africaine, devra être d'autant plus forte que les pyromanes de l'ethnisme tenteront de multiplier les brasiers. Aucune force ne suffira si on les laisse proliférer.

Souvenons-nous du génocide au Rwanda en 1994 : les médias de la haine et les extrémistes civils (parti CDR) ou militaires (escadrons de la mort, AMASASU) ont joué un rôle déterminant, surtout lorsque ont été mises en place des milices et autres "forces d'auto défense".

Le président Laurent Gbagbo se réclame d'une légitimité démocratique. Celle-ci se dissoudrait si de tels incendiaires continuaient de pouvoir évoluer et agir au sud de la Côte d'Ivoire avec le feu vert ou orange de la Présidence. Ou celle-ci est légitime, et elle condamne les incitateurs au crime contre l'humanité. Ou Laurent Gbagbo n'exerce plus la réalité du pouvoir, et il faut en tirer toutes les conséquences. Ou il tire sur les ficelles de l'ethnisme médiatique et paramilitaire, et il devient illégitime au regard du droit international.

Nous ne tranchons pas entre ces trois options. Nous espérons que Laurent Gbagbo se reconnaîtra dans la première. **Il est en tout cas urgent que tous les pays et institutions intéressés à la coexistence des populations vivant en Côte d'Ivoire l'y invitent très fermement.** Ainsi conviendrait-il d'interdire les journaux extrémistes, les dénonciations d'"ennemis de la patrie" sur les médias d'État, et de sanctionner fermement les officiers responsables d'"escadrons de la mort".

Il est également urgent de rappeler les rebelles au respect des conventions de Genève, ce qui implique la sanction des auteurs d'exécutions extrajudiciaires. Mais force est de reconnaître qu'aujourd'hui les dérapages du discours xénophobe se situent principalement dans le camp de la "légitimité" – dont l'histoire nous montre qu'une élection "démocratique" n'est pas le seul fondement.

La Côte d'Ivoire et l'Afrique de l'Ouest n'ont sûrement pas besoin de ça. La priorité des priorités était de refroidir les ardeurs fratricides, en espérant que la politique, voire la sagesse, arrêtaient le pays au bord du gouffre. Dans cette phase, l'armée française a joué les tampons. Utilement : on lui a suffisamment reproché d'avoir déserté Kigali au début du génocide, après la traditionnelle opération d'évacuation des étrangers (Amaryllis).

L'on nous reproche à Abidjan de ne pas assez dénoncer les responsabilités des assaillants et de leurs complices (dont le Burkina de Compaoré, spécialiste ès déstabilisation). Nous n'allons pas abandonner le combat contre la Françafrique, dont on vient encore de mesurer la voracité irresponsable. Mais, selon nous, l'urgence n'est pas aujourd'hui de décrypter le (ou les) coup(s) d'État, elle est de trouver et emprunter le chemin du moindre pire.

1. Notons aussi que pendant plusieurs semaines, les médias parisiens sont restés muets ou hésitants sur la nature de la rébellion. Si celle-ci avait été le fait d'un "ennemi de la France", nul doute que les Services français l'auraient dénoncé dans les 24 heures, par les canaux habituels.

National socialisme

Laurent Gbagbo et son parti le **FPI** (Front populaire ivoirien) surfent depuis plus d'une décennie sur l'ivoirité, un ethno-nationalisme qui amène à suspecter la citoyenneté de tous ceux qui portent un nom du Nord. Les gendarmes du pouvoir déchirent systématiquement les cartes d'identité des "Ousmane" ou "Seydou", forcément « fausses ». C'est ainsi que l'on fabrique 40 % d'exclus, puis de révoltés.

Le soutien des socialistes français à un tel mouvement est proprement scandaleux. Il rappelle les compromissions de l'Internationale démocrate chrétienne (IDC) avec le régime ethniste du général Habyarimana. Pour conforter le camarade Gbagbo, le **PS** français a tenu à réunir dans un grand hôtel d'Abidjan la section Afrique de l'Internationale socialiste (IS). Guy Labertit et l'ancien ministre Charles Josselin ont assuré « *les socialistes ivoiriens* » de la « *solidarité* » des « *socialistes français* ». Autant de munitions pour la propagande des médias proches du FPI.

Cette section Afrique est présidée par Ousmane Tanor Dieng. Homme de l'ombre de la présidence sénégalaise au temps d'Abdou Diouf, il stimula dans son pays une sorte de "guerre des castes". Il est plus proche d'un Foccart que d'un Jaurès.¹ Quant aux spécialistes de l'Afrique au PS français, on dirait qu'une sorte de fatalité les fait glisser de l'héritage du second à celui du premier.

Ajoutons un autre paradoxe, chez un PS plutôt laïc : le couple Gbagbo est sous la coupe de prophètes néo-évangélistes. Proches de la droite ultra-conservatrice US, ils prônent une croisade contre les « *forces du Mal* ». Comment Guy Labertit, le vieil ami socialiste de Laurent Gbagbo, retrouve-t-il son latin ?

Le pouvoir d'Abidjan a aussi reçu le renfort enflammé – une tribune dans *France-Soir* (16/10/2002) de l'universitaire Jean-Richard Sulzer : « *Si la France n'exerce pas son devoir d'ingérence, c'est une république islamique qui s'installera à Abidjan et massacrera les "impies chrétiens"*. » Sulzer s'était signalé le 21 avril sur les écrans télévisés par sa présence aux côtés de Jean-Marie Le Pen, au soir du premier tour de l'élection présidentielle française.

Rappelons qu'au printemps 2002, on pouvait croiser à la présidence ivoirienne l'ancien conseiller à la sécurité de Mobutu, Honoré Ngbanda. Marcel Ceccaldi, conseiller juridique de Jean-Marie Le Pen, préparait des opérations de coopération décentralisée. Et Samuel Maréchal, gendre de Le Pen, montait un site Internet. (*La Lettre du Continent [LdC]*, 18/04 ; *Billets* n° 103).

1. Cf. Agir ici et Survie, *France-Sénégal. Une vitrine craquelée*, L'Harmattan, 1997, p. 28-29.

Angola, nous voilà !

Alors que l'infériorité militaire des loyalistes **ivoiriens** était devenue trop manifeste, ils ont soudain reçu le renfort de deux véhicules blindés et d'instructeurs angolais, plus peut-être quelques commandos. Cela leur a permis de reprendre la place forte du cacao, Daloa. Le front s'est rééquilibré, de part et d'autre de la ligne tenue par l'armée française.

Cette intervention opportune marque d'abord le rôle croissant du régime de Luanda dans le golfe de Guinée. Dans les deux Congo, l'armée angolaise était venue apporter son aide « *à l'action de la France dans cette partie de la région* », dixit Jean-Charles Marchiani. Le coup de pouce "rééquilibrateur" à Gbagbo s'apparente-t-il à ce genre de sous-traitance ?

George W. Bush est également au mieux avec le régime angolais. Pour Elio Comarin, de RFI (14/10/2002), le renfort « *s'est vraisemblablement fait avec la bénédiction de Paris et de Washington* ».

Utiles pressions

La reprise de Daloa a été suivie par l'assassinat de plusieurs dizaines de civils musulmans. D'Afrique et d'ailleurs, les protestations ont assailli **Laurent Gbagbo**. Le 22 octobre, le porte-parole de l'armée a dénoncé les « *individus en treillis* » qui « *commettent des exactions allant jusqu'à la suppression des vies humaines sur les populations. À cet effet, les enquêtes sont en cours pour découvrir les malfrats qui jettent l'opprobre sur les forces régulières.* » « *Nous invitons les populations à soutenir les forces républicaines en se tenant dans le strict respect des règles d'un état de droit.* » Cela va mieux en le disant.

"Touche pas à mon pote !"

Le ministre de l'Intérieur du **Congo-Brazzaville**, Pierre Oba, est venu mi-octobre à Paris. Il a rencontré son homologue Nicolas Sarkozy (*LdC*, 17/10/2002). L'affaire des 353 "disparus du Beach" (un crime contre l'humanité commis en 1999 par les hommes de Denis Sassou Nguesso sur des réfugiés de retour à Brazzaville) n'en finit pas de rebondir. Ses conséquences judiciaires empoisonnent la vie du pouvoir congolais¹, qui pourrait se laisser aller à quelques excès.

Les *Dépêches de Brazzaville*, support de propagande du régime, ont dans leur numéro de septembre ces propos éclairants : « *Parce qu'ils sont durablement installés au pouvoir, ils [les dirigeants congolais] ont les mains libres pour faire taire ceux qui insultent par personnes interposées depuis leur exil doré. Ce que sera la riposte, nous ne le savons évidemment pas. Mais il est indispensable qu'elle soit à la fois forte, rapide et complète [...]. Tous les défis que Denis Sassou Nguesso devra relever au cours de son septennat sont importants. Mais celui-là est de loin le plus crucial.* »²

Les opposants congolais vivant en France, notamment ceux des organisations impliquées dans la recherche de la vérité sur l'affaire du "Beach", seront-ils inquiétés ? Sont visés en particulier les responsables de la Fédération congolaise de la diaspora (FCD) et du Renouveau Conférence nationale (RCN). Le porte-parole du RCN, Benjamin Toungamani, ainsi que ses amis, reçoivent régulièrement des appels téléphoniques de mystérieux correspondants : « *On va régler ton compte !* »

Pierre Oba aurait été dépêché en urgence par un Conseil des ministres congolais. Sa mission ? Obtenir des autorités françaises qu'elles empêchent la libre expression de ceux qui cherchent une vérité dérangeante.

Les Congolais sont les premiers intéressés par cette vérité, à commencer par les très rares rescapés du massacre, dont certains vivent en France. Plutôt que d'accéder aux demandes de Pierre Oba, peut-être assorties de quelque chantage, le gouvernement français devrait signifier aux responsables congolais qu'ils peuvent s'abstenir de revenir en France tant que leurs agents préféreront des menaces, sous quelque forme que ce soit.

1. Ainsi le général Blaise Adoua, pressenti comme futur chef d'État-major, aurait été recalé parce qu'il est poursuivi par la justice française dans l'affaire du "Beach" et que le poste convoité aurait exigé d'assez fréquents voyages en France – coopération militaire oblige (*LdC*, 17/10/2002).

2. Homme de médias, chargé de l'image du régime, le directeur des *Dépêches*, Jean-Paul Pigasse, en vient à perdre toute retenue professionnelle : il a accusé *France 2* et *France 3* de « *manipulation de l'information* » (24/09/2002), en raison de leurs reportages sur l'affaire du Beach – relayant le remarquable travail de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH). Pour quelques autres de ses indignations, cf. *À fleur de presse*.

Attention à la CPI !

Il n'y a pas que l'exécutif qui pourrait se rebiffer, il y a surtout la justice. *La Semaine africaine* (17/10/2002), hebdomadaire catholique **brazzavillois**, interviewe avec précision l'une des voyageuses de deux véhicules interceptés par un gros détachement de l'armée régulière (6 grands camions et des Toyota Hilux), à 20 km de la capitale.

Les voyageurs ont été dévalisés, quatre femmes ont été violées, une autre piétinée. La troupe se dit autorisée à ces exactions parce qu'elles seraient « *des mamans et des femmes de ninjas* » – ces miliciens auxquels sont assimilés tous les hommes Laris, natifs de la région du Pool. Ce type de viol à caractère ethnique, commis par une armée constituée, est clairement un crime contre l'humanité. Et il est possible de remonter la chaîne de commandement.

Or, depuis le 1^{er} juillet 2002, les crimes contre l'humanité sont passibles de la Cour pénale internationale. Devant elle, il n'y a plus d'immunité qui tienne, pas même celle d'un chef d'État. Si donc M. Sassou Nguesso, qui tente de justifier son action par le retour à la paix, continue de laisser ses troupes commettre des crimes contre l'humanité, il pourra être assigné devant la CPI. La France et l'Europe lui seront en principe inaccessibles : les Quinze pays de l'UE, et beaucoup d'autres, ont adhéré à la CPI – et donc promis de collaborer avec elle. À défaut de compassion pour les habitants du Pool, voilà une raison de cesser de les tourmenter.

Poussons le raisonnement un peu plus loin. Selon *Le Canard enchaîné* (23/10/2002), la veille de l'élection du secrétaire général de la Francophonie, Jacques Chirac a apostrophé brutalement Denis Sassou Nguesso. Le second persistait à présenter la candidature de son ambassadeur à Paris, Henri Lopès, alors que le premier avait arrêté son choix sur l'ex-président sénégalais Abdou Diouf. « *Arrête tes conneries !*, a lancé Chirac devant des dizaines de chefs d'État et de gouvernement. *Retire ton candidat. Ce sera Abdou Diouf, un point c'est tout.* »

Point de doute : le Président français est en mesure de se faire obéir instantanément par son proconsul néocolonial. Si donc il le laissait continuer de superviser des crimes contre l'humanité, il serait lui-même, depuis le 1^{er} juillet, passible de la CPI... Ce qu'à Dieu ne plaise, comme dirait François Mitterrand.

Table d'honneur

Il n'est pas inintéressant de savoir qui accepte encore d'être invité à la table de **Denis Sassou Nguesso** lors de ses visites à Paris. La liste étant assez longue du 18 au 21 septembre, avec beaucoup de personnalités secondaires, nous ne citerons que celles qui ont déjà eu l'honneur de nos *Billets* : les anciens ministres Jacques Godfrain, François Léotard et Michel Roussin, président du patronat France-Afrique ; la sénatrice Paulette Briseperre ; un duo laudateur, le politologue Patrick Wajzman et l'universitaire Charles Zorgbibe ; l'ex-journaliste du *Monde* Philippe Decraene ; les riches intermédiaires Jean-Yves Ollivier et Hubert Pendino ; l'avocat Jacques Vergès ; l'un ou l'autre des frères Feliciaggi, empereurs français-africains des jeux (*LdC*, 03/10/2002).

Ambassadeur

S'il est un savoir-faire reconnu à Denis Sassou-Nguesso, c'est celui de policier. Il était donc normal de nommer ambassadeur de France à **Brazzaville** un ancien commissaire de police, Jean-Paul Taix. Il succède à Hervé Bolot, qui s'était préalablement occupé de questions de sécurité au ministère de l'Intérieur, et dirige désormais le cabinet du ministre de la Coopération (*LdC*, 03/10/2002).

Le Tchad abandonné à Déby ?

Vu la désastreuse "gouvernance" d'Idriss Déby, les rébellions ne cessent de renaître, au Sud comme au Nord. D'autres résistants ont préféré une contestation non violente, sur le terrain de la politique et des droits de l'Homme. Ils n'en sont pas moins agressés ou menacés.

Deux militants de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme, Sylahorbe Maningonal et David Mamtadjinan, ont été arrêtés dans le Moyen-Chari par l'Agence nationale de sécurité (ANS). Le premier a subi l'insupportable torture de l'"arbatachar", sous la responsabilité d'un chef d'antenne, Doudet, qui fait déjà l'objet de poursuites pour des actes de torture commis au temps de Hissène Habré. Déby est bien le sinistre continuateur de ce dernier.

Le député Ngarléjy Yorongar (en réalité le vrai Président du Tchad, puisqu'il fut en 2001 le vainqueur réel d'un scrutin avorté) a jusqu'ici été protégé par sa notoriété : la Banque mondiale avait besoin qu'il soit sauf pour éviter un regain d'hostilité au projet de pipeline Tchad-Cameroun.

Mais ce projet semble désormais trop avancé pour être interrompu. Du coup, Yorongar redoute qu'Idriss Déby ne mette à profit la concentration des regards sur la crise ivoirienne (sans parler de l'Irak) pour relancer les agressions contre lui-même et ses proches – déjà décimés.

Les guerres des « réseaux d'élite »

Bravo pour le travail d'enquête sur le **pillage des richesses du Congo-Kinshasa** mené par les experts de l'ONU, sous la conduite de l'Égyptien Mahmoud Kassem ! Plus remarquable encore est la diffusion de leur rapport définitif, le 16 octobre. Car la guerre qui ravage le Congo-K, causant déjà quelque 3 millions de morts, y est largement décrite comme un conflit entre clans mafieux, alliés des grandes puissances occidentales – des « réseaux d'élite », « composés d'un petit noyau de dirigeants politiques et militaires et d'hommes d'affaires ».

Les tentacules prédateurs remontent finalement vers des paradis fiscaux, des sociétés et des banques protégés ou honorés par les pays du Nord, Russie et Chine comprises : tous les membres permanents du Conseil de Sécurité sont concernés.

Les circuits sont précisément décrits, les relais sont nommés. La place diamantaire d'Anvers n'est pas épargnée. La valeur des pierres volées à l'ex-Zaïre avoisine les 800 millions de dollars chaque année. Il y a aussi l'or, le coltan, le cobalt, le café, etc.

Les responsabilités des occupants ougandais et rwandais sont encore mieux ciblées que dans les rapports intermédiaires du même groupe d'experts. Mais le pouvoir de Kinshasa, soutenu par Paris, n'est plus guère épargné : les fuites à ce niveau se chiffrent en milliards de dollars, avec la complicité de l'allié zimbabwéen.

Les experts montrent que le maillage prédateur s'est installé pour durer, même en cas de retrait des troupes étrangères. Pour le désactiver, ils hésitent à prôner un boycott : certains de ces produits permettent de survivre à beaucoup de petits exploitants ou creuseurs. Ils préconisent plutôt des sanctions contre les intermédiaires (gel des avoirs, interdits bancaires, limitation des déplacements) et des restrictions financières contre les États-relais (Ouganda, Rwanda, Burundi, Zimbabwe). On ne va pas jusqu'à pénaliser les États-profiteurs, au Nord... Mais les opinions publiques trouveront de quoi nourrir leurs campagnes civiques.

Ces progrès de l'élucidation de la criminalité économique sous-jacente à la criminalité politique s'inscrivent dans la lignée des travaux de l'ONG britannique Global Witness. Ils sont étayés simultanément par la publication d'un livre de Michael Renner, de l'institut Worldwatch, *The Anatomy of Resources War* (L'anatomie des guerres liées aux ressources naturelles) et d'un rapport de l'institut anversoïse IPIS, *Network War. An introduction to Congo's Privatised War Economy* (La guerre en réseau. Une introduction à l'économie de guerre privatisée du Congo). À force de mieux identifier les "virus" destructeurs de l'Afrique (et d'ailleurs), on finira peut-être par trouver les parades.

Logiques de mort dans l'ex-Zaïre

Dans ce contexte terrible, l'Afrique du Sud et l'ONU tentent quand même de faire progresser le processus de paix enclenché cet été à Pretoria. Officiellement, les retraits de troupes étrangères (ougandaises, rwandaises, burundaises, zimbabwéennes et angolaises) ont été massifs. Chacun de ces pays triche cependant : il renvoie au Congo une partie de ceux qu'il a rapatriés. Parfois sous d'autres habits.

Avis de génocide sur l'Ituri

Instrumentalisée entre autres par les « réseaux d'élite » de militaires ougandais, la haine "ethnique" entre Hemas et Lendus dans une province du nord-ouest de l'ex-Zaïre, l'Ituri, risque de changer de dimension. Dans cette zone oubliée des médias, les massacres ont déjà fait quelque 50 000 morts. Le 5 septembre, un millier de Hemas, hommes, femmes, enfants et vieillards auraient été massacrés à la machette à Nyankunde, selon une source humanitaire. Les plus extrémistes des deux camps sont désormais aux commandes. Carolyn McAskie, coordinatrice adjointe de l'ONU aux secours d'urgence, évoque la possibilité de nouveaux massacres aux proportions « épouvantables » (*horrific*) (BBC, 24/10/2002). Amnesty International a écrit à Kofi Annan pour lui signaler la possibilité que les appels à la haine ne débouchent sur « un génocide ».

Le Conseil de sécurité va-t-il se contenter d'attendre ?

L'Ouganda, donc, spéculer sur le chaos interethnique. Le Rwanda espère que les deux Kivus, qu'il occupait, s'avèreront ingérables sans son armée. Au Sud, l'importante ville d'Uvira est tombée le 13 octobre entre les mains d'une coalition anti-Kigali, avant d'être reprise le 19 par le mouvement pro-Kigali (le RCD). Il y aurait eu de nombreuses victimes civiles après cette reconquête – à la Pyrrhus.

Tout l'est du Congo-K est dans une situation très instable. Là aussi, la question est de savoir si les engrenages de la négociation (elle a repris le 25 octobre) l'emporteront sur ceux des atrocités. La voie est étroite, le temps est compté.

À Kinshasa, le comportement du régime Kabila n'a pas l'air de s'améliorer. On ne pouvait que se féliciter de certains engagements du pouvoir – notamment les restrictions à l'utilisation de la Cour d'ordre militaire (COM) et le moratoire aux exécutions capitales.

Or le déroulement du procès des 135 accusés de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila et le réquisitoire du procureur, le colonel Charles Alamba, font redouter un brutal retour en arrière. Il a requis 115 condamnations à mort, confirmant par là-même la suspension du moratoire des exécutions. Il a même demandé la peine de mort contre les épouses de suspects en fuite...

Ajoutons que, selon des organisations de droit de l'homme comme La Voix des sans Voix et Les Toges noires, pratiquement tous les accusés ont été torturés (*La Libre Belgique*, 17/10/2002). L'un des avocats des accusés, M^e Sébastien Kayembe, président de l'Observatoire congolais des droits humains, a été lui-même séquestré et torturé.

Il est clair que la mise en œuvre des réquisitoires du procureur ruinerait les promesses d'une rupture avec l'arbitraire et les crimes du mobutisme. Les diplomaties française et belge avaient besoin de ces promesses pour justifier leur soutien au régime de Kinshasa : elles devraient donc s'employer à dissuader ces exécutions massives.

Liberté d'expression

Le **Togo** est épuisé par le règne interminable d'Eyadema. Sans parler d'une perspective désespérante : l'ex-sergent des troupes coloniales françaises voudrait passer le pouvoir à un rejeton encore plus brutal.

En attendant, il a organisé le 27 octobre une nouvelle parodie d'élections législatives : un scrutin promis pour 1999 (!), et tellement saboté que l'opposition a décidé de le boycotter. On verra le crédit que la France et l'Union européenne accorderont aux résultats...

Eyadema, lui, a fait mine de déplorer ce boycott : « *Nous devons laisser le peuple s'exprimer librement. Empêcher les citoyens de s'exprimer ou les priver de leur droit de vote est une atteinte à leur liberté d'expression* » !

Même d'anciens hauts responsables du parti eyadémiste dénoncent le pillage et le ligotage de leur pays (cf. *Billets* n° 106). Mais il a fallu une menace de grève des journalistes de Radio-France Internationale pour que soit finalement diffusée, le 17 septembre, une interview de l'ex-Premier ministre Agbéyomé Kodjo. Elle était censurée depuis deux semaines : « *L'ordre vient de l'Élysée* », admettait un dirigeant de RFI (*Le Canard enchaîné*, 02/10/2002). Il est vrai que le Mobutu togolais y est toujours accueilli par une large accolade chiraquienne.

Encore des mercenaires ?

Alors que **Madagascar** parcourt le chemin accidenté de la sortie de crise, avec de grandes difficultés de circulation financière et beaucoup de chausse-trapes politiques, une nouvelle nous parvient d'une source sérieuse dans la Grande Île (elle avait déjà annoncé l'expédition mercenaire avortée de juin) : par le biais d'un officier de la DGSE, Jean-François Lacombe, très actif sous Ratsiraka (cf. *Billets* n° 105), et d'une agence de Tel Aviv proche du Mossad, un recrutement massif de mercenaires (186) serait en cours dans plusieurs pays. Dirigée contre le nouveau pouvoir malgache, l'opération aurait été décidée le 16 octobre lors d'une réunion à l'hôtel Royal Monceau.

L'information est reprise par le quotidien *Midi-Madagasikara* (24/10/2002) et la télévision malgache. Ce n'est pas une preuve. Nous considérons cependant ne pas pouvoir omettre de mentionner cette éventualité, pour plusieurs raisons : Didier Ratsiraka n'a pas renoncé à reconquérir le pouvoir ; il a emporté beaucoup d'argent ; il est branché sur les réseaux les plus archaïques de la FrancAfrique, coutumiers de ce genre de manœuvres.

De plus, la victoire fragile du peuple malgache reste très dépendante de la personne de Marc Ravalomanana, tant que les institutions n'auront pas été confortées par le scrutin législatif anticipé du 15 décembre. Le projet d'un assassinat du Président est fomenté depuis plusieurs mois par les plus radicaux de ses ennemis.

Jean-François Lacombe semble avoir un accès quasi direct à l'Élysée : on pourrait lui dire de passer à autre chose. Didier Ratsiraka est l'hôte de la France : on pourrait l'y rappeler à la décence.

Feu sur Cabinda ?

L'enclave de Cabinda, au nord du fleuve Congo, a été annexée à l'**Angola** pour devenir sa plus riche province pétrolière. Les indépendantistes y sont actifs depuis la décolonisation (1975). La répression a été féroce.

Elle a repris voici quelques semaines (BBC, 20/09/2002). Les Forces armées angolaises (FAA) sont munies d'équipements militaires lourds (chars de combat, hélicoptères).

Le passé de crimes et d'exactions commis par les FAA au Cabinda fait redouter leur répétition – à l'image de ce qui s'est passé dans le pays voisin, le Congo-Brazzaville, que les troupes d'élite angolaises ont envahi en 1997 et où elles opèrent depuis lors. D'autant que l'opinion internationale sait à peine où est Cabinda...

Unités de compte

C'est fou ce que les oligarques **russe**s aiment les ploutocrates **angolais**, et vice versa. Chez les uns et les autres, l'unité de compte d'évasion budgétaire est le milliard de dollars. Pierre Falcone et Arcadi Gaydamak ont joué les entremetteurs dans cette irrésistible histoire d'amour, sponsorisée par Paribas.

Le juge suisse Daniel Devaud détaille le conte de fées. Le régime angolais doit à l'URSS puis la Russie 5 milliards de dollars – la facture, sans doute très gonflée, de massives livraisons d'armes. Les deux parti(e)s conviennent de réduire la dette à 1 500 millions \$. Luanda verse 775 millions dans la corbeille de mariage – une société, "Abalone", créée et gérée par les duettistes PF & AG. Abalone reverse 161 millions \$ à l'État russe (*Libération*, 05/10/2002). Manquent 514 millions \$. De quoi sauver de la famine des millions d'Angolais – sur une autre planète, avec un autre train de vie.

Arcadi Gaydamak (qui eut aussi des relations bancaires suivies avec l'un des parrains présumés de la mafia russe, Alimjan Tokhtakhounov) continue de nous réclamer, en appel, plus de 300 000 € de dommages et intérêts. Pour que nous ne dérangerions plus les ébats russo-angolais. Et que les famines ne quittent plus le registre humanitaire.

Reculade

Les quinze pays de l'Union européenne ont fini par beaucoup reculer devant l'acharnement américain à vider de son contenu la **Cour pénale internationale** (CPI). Des ministres, diplomates ou "soldats de la paix" US qui seraient soupçonnés de crimes de génocide ou contre l'humanité ne seront pas remis à la CPI par l'un des Quinze, ont concédé ceux-ci le 30 septembre. Washington les a remerciés le lendemain de cette approche « *constructive* », mais persiste à réclamer que tous ses ressortissants soient exemptés.

Droits de l'Homme

Jacques Chirac continue de soutenir un candidat officiel au poste de juge à la CPI : **Jean-Claude Antonetti**, ce conseiller élyséen qui fut avant 2002 l'étouffeur en chef des plaintes pénales visant le Président. Claude Jorda, président du Tribunal pénal international de La Haye, tente de s'insinuer en outsider (*Le Canard enchaîné*, 23/10/2002). Antonetti a obtenu entre-temps ce qui pourrait s'avérer un lot de consolation anticipé : une nomination à la **Commission nationale consultative des droits de**

l'Homme.

À la vice-présidence de cet organisme, Jacques Chirac a désigné le plus connu de ses avocats : **Francis Szpiner**. Lequel a eu d'autres clients : Ismaël Omar Guelleh, par exemple, le dictateur et tortionnaire djiboutien ; ou Robert Montoya, fournisseur de "services de sécurité" au tyran togolais Eyadema ; et nombre de figures françafricaines. Avec douze autres bons apôtres, Szpiner s'est rendu au Gabon en 1998 pour y enterrer la démocratie, en "observant" et avalisant la réélection frauduleuse d'Omar Bongo. La Chiraquie ne sauve même plus les apparences.

Gauche et pauvreté

Omar Bongo est revenu à Paris mi-octobre pour une énième "visite privée". L'on ne s'étonne guère qu'il ait reçu dans sa suite de l'hôtel Meurice son vieux complice Charles Pasqua et presque tous les ministres français, à commencer par le Premier. Même Dominique Versini, dotée du "portefeuille" de la Lutte contre la pauvreté, est venue consulter celui qui confond les milliards du pétrole gabonais et ceux de ses comptes offshore.

Francis Mer, le ministre de l'Économie et des Finances, a pris le relais. Il a été sommé par Jacques Chirac, qui avait invité Bongo à déjeuner, de « passer une ardoise magique sur la dette bilatérale franco-gabonaise » (*LdC*, 17/10/2002). Mme Versini en sera d'accord, il ne faudrait pas trop amputer le train de vie du ploutocrate.

Pour une autre visiteuse, la socialiste et ex-ministre Catherine Tasca, pareil pèlerinage est une routine : elle préside l'association France-Gabon. Mais les militants du nouveau courant "à gauche toute" du PS (Nouveau Monde) s'attendaient-ils à voir leur leader, **Henri Emmanuelli**, chez le parrain françafricain ? Avec ce Nouveau Monde si proche de l'ancien, ils risquent de se faire « rouler dans la farine ». La spécialité, paraît-il, du camarade ivoirien Laurent Gbagbo, au sort duquel l'ex-Mitterrandien Emmanuelli serait très attaché.

Clonage

La secte des **Raéliens**, créée en 1975 par Claude Vorilhon, vient d'installer à Abidjan une partie des laboratoires de sa société de clonage humain Clonaid. Il faut se souvenir que la plupart des sectes de quelque importance créées ou ressuscitées depuis 1945 sont des instruments de la guerre froide, dans la mouvance de la CIA ou des Services alliés. Les Raéliens passent pour des fous, c'est pourquoi ils pourraient faire ce que le Congrès ou le consensus scientifique interdisent...

Ils sont présents en Europe, en Amérique et en Afrique. La société Clonaid annonce avoir procédé aux premières implantations humaines en mars 2002. Elle a eu des problèmes avec l'administration américaine (*afrik.com*). Elle espère sans doute profiter de l'absence de législation ivoirienne sur la question, et de la complaisance du régime d'Abidjan envers les religiosités les plus excentriques.

Birmans contre TotalElf

La plainte déposée le 26 août par M^e William Bourdon contre TotalFinaElf pour « séquestration » (travail forcé) a été jugée recevable par le parquet de Nanterre. L'avocat défend plusieurs victimes birmanes. Peu à peu, les pratiques des compagnies pétrolières dans ce qu'elles croyaient être des zones de non-droit arrivent sous les projecteurs des juridictions occidentales. Total est d'autant plus cernée qu'un récent rapport de la CISL, le plus grand réseau syndical mondial, montre qu'elle tire toujours « profit de l'un des régimes les plus oppressifs du monde » (*Libération*, 21/10/2002).

L'or blanc et l'or jaune du Mali

Après avoir cassé la filière du cacao ivoirien, la Banque mondiale va réussir à casser la filière cotonnière du Mali, qui fait vivre 3 millions de personnes.

Celle-ci est structurée autour de la CMDT (Compagnie malienne de développement des textiles), filiale du groupe français Dagris. Bien que la CMDT ait ramené à presque rien son déficit (3,6 millions d'euros, soit 1,2 euro par Malien concerné), l'effort n'a pas été jugé suffisant par la Banque, « plus que jamais déterminée à obtenir la privatisation » (*La Tribune*, 11/10/2002). Les actifs de la CMDT sont donc mis à l'encan.

Côté aurifère, nos lecteurs ont humé (*Billets* n° 107) un parfum d'escroquerie autour de l'escamotage des exceptionnelles réserves maliennes. Elles ont des coûts d'exploitation très bas. Cela induit une énorme marge supplémentaire – des centaines de millions d'euros, qui bien entendu ne vont pas à l'un des États les plus pauvres du monde : ils préfèrent, par exemple, d'étranges sociétés canadiennes. Avec la bénédiction de la Banque mondiale, impliquée dans les montages financiers.

Morila est la plus rentable des 23 mines que le trust sud-africain AngloGold exploite à travers le monde (*Marchés tropicaux*, 21/09/2001). Son associé Randgold évoque un rendement « fantastique » de 50 %, un retour sur investissement de 15 mois. La firme a tenu en 2001 sa réunion stratégique dans l'île sénégalaise de Gorée, l'un des points de départ les plus célèbres de la traite des Noirs...

Iamgold ("I am gold"), l'actionnaire canadien de la mine de Sadiola, s'extasie sur les profits de son « trésor », « la meilleure découverte en Afrique ». Elle a déjà rapporté 340 millions de dollars. Hors Mali. Au Mali, autour de Sadiola, 15 millions de tonnes de roches sont déposées chaque année. Un tiers a été traité au cyanure, à la chaux vive, à l'acide chlorhydrique. L'exploitation génère d'importants volumes de poussières, chargées de métaux lourds, ce qui provoque des troubles respiratoires chez les villageois.

L'électricité nécessaire vient du barrage de Manantali, construit en amont du fleuve Sénégal. Avec de l'aide publique au développement.

Bons points

– Jusqu'à l'heure où nous bouclions, la diplomatie française résistait à la pression américaine visant à donner dès cet automne un blanc-seing de l'ONU à une guerre américaine contre l'Irak.

– Le général **Khaled Nezzar**, l'un des "parrains" de la junte algéroise, a été débouté de son procès en diffamation contre Habib Souaïdia, auteur de *La sale guerre* (La Découverte, 2001). Puisque les masques tombent, puisque se dévoilent les responsabilités des généraux de l'ombre dans une décennie de "jeu de massacres" en Algérie, l'ex-Premier ministre Sid Ahmed Ghazali (témoin en faveur de Nezzar) propose carrément que « l'armée prenne le pouvoir, comme en Turquie, pour sortir du cercle du mensonge » (*El Khabar Hebdo*, 26/09/2002).

– Accusé de crimes de torture suite à l'épouvantable épuration ethnique de l'armée mauritanienne en 1991, le capitaine Ould Dah s'était esquivé du territoire français. Il escomptait pourtant que la Cour de cassation annule son renvoi en cour d'assises.

Mais elle a rejeté son pourvoi le 24 octobre. Les crimes contre l'humanité de ce régime ami de la France (qualifiés de crimes de torture pour des raisons de compétence territoriale) restent sur l'agenda judiciaire.

– L'ex-colonel **Tharcisse Renzaho**, préfet de Kigali durant le génocide des Tutsis au Rwanda, en 1994, a été arrêté le 29 septembre à Kinshasa et transféré au tribunal international d'Arusha.

– Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé le 25 septembre un appel aux États, aux industriels et aux scientifiques pour qu'ils réaffirment l'interdiction des **armes biologiques** et introduisent des contrôles dans les laboratoires. Le CICR relève des risques accrus : des « *armes génétiques* » pourraient cibler certains groupes ethniques, des virus très dangereux pourraient être propagés, y compris des virus de synthèse aisément fabriquables. Comme les États-Unis bloquent tout progrès en la matière dans les négociations de Genève sur le désarmement, le CICR propose d'inscrire la question dans les instances traitant du droit international humanitaire. (*Libération*, 03/10/2002).

Fausse notes

– À peine les Chiraquiens sont-ils revenus au pouvoir qu'il est question d'accorder une « aide à l'exportation » à la firme de feu Marcel Dassault (*Les Échos*, 16/10/2002), qui sponsorisa l'entrée en politique de Jacques Chirac. Pendant ce temps, l'empire de presse du groupe **Dassault** aide à la communication du gouvernement chiraquien.

– Il y a quelque temps, Survie avait été sollicitée pour prendre la défense de 157 agents « licenciés » par **Elf-Nigeria**. Leur cas nous paraissant complexe, nous nous étions contentés de transmettre le dossier aux syndicats de TotalFinaElf. Nous avons bien fait de ne pas insister : il s'agirait en fait de « spy policemen », des agents locaux de renseignement, voire de délation (*LdC*, 03/10/2002). Les associations de droits de l'Homme mettant de plus en plus leur nez dans les relations entre pétroliers et populations locales, Elf en est venue à dénoncer ces contrats « spéciaux ». Mais les « mouchards » se rebiffent.

– Début octobre, le Fonds global contre le **sida**, à Genève, attendait encore les 150 millions d'euros promis par la France il y a un an et demi. D'habitude, l'argent transite plus vite vers la place bancaire helvétique. Les rétro-commissions sur le pétrole et les ventes d'armes, par exemple.

– Il nous faudra revenir sur le naufrage du « Titanic sénégalais », le **Joolah**, avec près de 1 500 personnes à bord. Une série de scandales est en train de remonter à la surface. Inévitablement, ils toucheront certains aspects du système rentier francénégalais.

(Achevé le 27/10/2002)

ILS ONT DIT

Côte d'Ivoire

« Notre mission est claire, mais ambiguë. » (**Un militaire français en Côte d'Ivoire**, cité par l'AFP, 01/10/2002).

« Vous les Français, vous n'êtes pas clairs. » (**Un rebelle** à un barrage, cité par l'envoyée spéciale de *Libération*, 02/10/2002).

« Je suis déçu. Lorsque les Français ont demandé aux mutins de les aider pour l'évacuation des ressortissants étrangers, nous avons accepté. C'est alors qu'un colonel français m'a dit : « *Vous nous trouverez sur votre route.* » Je lui ai répondu : « *Colonel, vous ne m'aviez pas dit cela.* » À chaque minute, nous avons collaboré, la minute suivante, ils ont changé. » (**L'adjudant Tuo FOZIÉ**, un des chefs rebelles. In *Libération*, 02/10/2002).

« Le rôle de la France est d'une extrême complexité. D'un côté elle amène les mutins en hélicoptère pour l'accord de cessez-le-feu. De l'autre, ses soldats sur l'aéroport de Yamoussoukro aident les forces loyales ivoiriennes à décharger du matériel de guerre. » (**Aïchatou MINDAOUDOU**, ministre des Affaires étrangères du Niger. Interview à *La Croix*, 10/10/2002).

« Lors de l'évacuation des ressortissants français à Bouaké, les militaires français ont eu des contacts avec les mutins. Ils les connaissent. » (**Blaise COMPAORÉ**, président de Burkina. Interview à *La Croix*, 01/10/2002).

[*Accusé de complicité avec les rebelles, Blaise Compaoré montre que les militaires français, qui faisaient encore semblant de ne pas bien connaître les tenants et aboutissants de la « mutinerie », savaient précisément à qui ils avaient affaire.*]

« [Le choix du président togolais Eyadema comme médiateur dans la crise ivoirienne] est une très bonne chose car il fait partie des sages [...] et nous allons profiter de son expérience. » (**Tuo FOZIÉ**, cité par l'AFP, 23/10/2002).

[*Voilà une déclaration qui augure mal de la « sagesse » de ce chef rebelle. Espérons qu'il ne rêve pas d'appliquer au peuple ivoirien « l'expérience » appliquée au peuple togolais par l'ex-sergent-chef Eyadema.*]

« Nous sommes venus pour tuer Alassane [Ouattara, le plus connu des hommes politiques nordistes, réfugié dans la résidence de l'ambassadeur de France], mais il ne veut pas sortir. » (**L'un des manifestants** du 22 octobre qui ont tenté d'entrer de force dans la base abidjanaise de l'armée française avant de défiler devant l'ambassade de France. Cité par *Le Monde*, 23/10/2002).

[*Cette manifestation, organisée par des proches du pouvoir avec l'appui des médias d'État, se voulait un test et une intimidation. La pulsion mortifère contre la figure de proue des musulmans du Nord est malheureusement significative.*]

« Cette histoire d'ivoirité ne tient pas debout. Elle est d'autant plus fausse que les frontières des pays africains sont artificielles. Valider un tel argument, c'est perpétuer l'héritage colonial. » (**Wole SOYINKA**, écrivain nigérian, Prix Nobel de Littérature. Cité par *L'Humanité*, 16/10/2002).

Françafrique

« La Grande-Bretagne, elle, a renoncé à ses colonies dès 1960. [...] Nous, pays francophones, nous avons été accompagnés pendant trois décennies avant d'être abandonnés tels des enfants à qui l'on cesse tout à coup de tenir la main pour leur apprendre à marcher. Alors, évidemment, les premiers pas sont difficiles. » (**Jean-Paul NGOUPANDÉ**, ancien Premier ministre de Centrafrique, auteur de *L'Afrique sans la France* (Albin Michel, cf. *Billets* n° 105). Interview sur RFI, 03/10/2002).

[Au fil de ses interventions écrites et orales, Jean-Paul Ngoupandé compose une sorte de "Bibliothèque rose" où s'évanouissent l'histoire et l'actualité, souvent brutale, du néocolonialisme. La Françafrique est escamotée. L'on comprend que ce griot soit si choyé par les médias parisiens.]

« Il ne serait pas souhaitable de souscrire à une approche anglo-saxonne, soumettant [... les] services [secrets] au contrôle permanent et pointilleux du Parlement. [...] Il faut refuser le voyeurisme parlementaire. [...] La conscience démocratique dut-elle en souffrir, l'action illégale fait partie des modes normaux d'intervention commandés, couverts ou oubliés par l'exécutif. [...] Ici, les droits de l'État commandent à l'État de droit. » (Bernard CARAYON, député UMP, rapport parlementaire sur les services de renseignement. Cité in *Libération* du 22/10/2002).

[On croirait lire un manuel d'intervention de la Françafrique. Mais l'État français lui-même n'a plus guère de « droits », colonisé qu'il est jusqu'au sommet par les réseaux néogaullistes. Ceux-ci viennent d'ailleurs, grâce à une série de nominations, de perfectionner leur osmose avec les Services. « Cachez cet inceste que je ne saurais voir », s'exclame en quelque sorte le député chiraquien, alors que les esprits s'accoutumaient doucement à l'idée de supprimer l'une des survivances de la monarchie française : les principales démocraties possèdent des instances parlementaires, « voyeuristes », de contrôle de leurs services secrets.]

« Papon [ancien trésorier du parti gaulliste] m'a dit [en prison] des choses sur Chirac que même mon éditeur n'a pas osé publier, notamment des détails sur les finances du RPR. » (Didier SCHULLER, l'une des anciennes éminences grises des financements néogaullistes, in *Le Parisien*, 19/09/2002).

« Le milieu est un monde qui fait partie intégrante de la société, qui a même contribué à l'histoire de la République. Et surtout, ce milieu n'existerait pas sans les passerelles qui le relie aux politiques, au monde des affaires, aux policiers, aux magistrats, aux notaires, aux tribunaux de commerce... » (Thierry COLOMBIÉ, chercheur associé au CNRS, auteur de *Le Belge. Emboucaner la planète*, Stock, 2002. Extrait cité par *Le Journal du Dimanche*, 29/09/2002).

[Ce "milieu" est ainsi l'une des composantes importantes de la Françafrique. Au Cameroun et à Djibouti notamment.]

« [Le massacre de Srebrenica a été perpétré par une] unité de mercenaires, intégrée dans l'armée serbe bosniaque, mais se trouvant sous le commandement des services secrets français. » (Slobodan MILOSEVIC, ex-président yougoslave jugé par le Tribunal pénal international de La Haye. Cité par *Libération* du 28/09/2002).

[L'on sait l'habileté dans la défausse du promoteur du nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie. Il cherche ici à embarrasser ses anciens amis des réseaux Pasqua à partir d'un élément avéré. Fin 1996 a surgi au Zaïre, au premier rang des mercenaires de la Françafrique, un criminel frimeur et tortionnaire, le « colonel Dominique », ou Dominic Yugo, ou Malko - de son vrai nom Jugoslav Petrusic. Auparavant, ce Franco-Serbe a connu un parcours exemplaire : il a fait la Légion, appartenu au service de protection de François Mitterrand, noué des liens avec la DST et Jean-Charles Marchiani. Il a assisté au massacre de Srebrenica, en Bosnie, tandis que son compère Milorad Pesemic, alias "Misa", commandait une unité de tueurs. Les deux hommes dépendaient du service de renseignement de l'armée bosno-serbe, sous les ordres du général Mladic.

Fin 1999, avant la chute de Milosevic, le ministre yougoslave de l'Information se plaisait à souligner que Yugo Petrusic travaillait depuis dix ans pour les services secrets français. Il l'accusait d'avoir participé à un massacre en Algérie en 1994... Le procès des attentats du RER en 1995 vient encore de montrer les connivences de la DST avec les Services algériens.

Au Zaïre en 1997, Dominic Yugo affirmait à un journaliste qu'il serait allé, « pour les Français », « au Liban, en Irak, ailleurs en Afrique ». Rémy Ourdan a précisé dans *Le Monde* du 3 décembre 1999 que, pour opérer au Kosovo six mois plus tôt, Yugo bénéficiait d'un passeport français au nom de Jean-Pierre Pironi.

Le même jour, Didier François mentionnait dans *Libération* d'autres vrais-faux documents fournis à Yugo par la DST. Un collègue de Yugo, Slobodan Orasanin, « aurait été chargé de fournir du matériel militaire à l'équipée africaine [au Zaïre] tout en s'assurant de l'achat, pour la Yougoslavie sous embargo, d'équipements électroniques à une très grande société française avec laquelle "Dominic Yugo" était également en contact ». L'éditorialiste Jacques Amalric résume le "message" alors adressé par Belgrade à Jacques Chirac : « N'oubliez pas que vous avez eu recours à plusieurs occasions aux services d'un de nos plus grands nettoyeurs ethniques, que nous tenons ; n'en faites pas trop en ce qui concerne la chasse aux criminels de guerre ».

Apparemment, Milosevic a réitéré le message fin septembre 2002. Il a peut-être été entendu à l'Élysée, mais guère décrypté dans la presse française.]

Nous reproduisons, sous sa signature et sous sa responsabilité, un message envoyé le 4 octobre à Mme Élisabeth Borrel par un ancien membre de la Garde présidentielle djiboutienne, via le site de l'Association pour le respect des droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD). Une pièce de plus dans un dossier que beaucoup aimeraient voir refermé.

« M. Bernard Borrel était [...] conseiller du Ministre de la Justice [de Djibouti], M. Moumin Bahdon. [...] Le juge Borrel s'intéressait à plusieurs affaires de corruption qui touchaient des hommes politiques djiboutiens et français. Ce Juge enquêtait sur deux affaires sérieuses.

1) La Banque Al Barakat. Le juge voulait découvrir les raisons pour lesquelles la Banque Al Barakat avait fait faillite et où étaient passés non seulement les 600 millions de Fr Dj [francs djiboutiens] que l'État devait à la société Mobil Oil mais aussi l'aide française de 16 millions de F Fr [francs français] qui a été détournée de la BCI. Le juge voulait aussi mettre en évidence le détournement de certaines marchandises au port de Djibouti : celles fournies dans le cadre du Programme alimentaire mondial.

Il avait en sa possession une lettre de l'ambassadeur M Martin Charles où était reprise la liste des personnalités djiboutiennes impliquées dans ces détournements. L'affaire du blanchissement d'argent réalisé par des Français dont un certain René Gastaldi, arrêté par la Gendarmerie de l'île de la Réunion, Français, mais qui résidait à Djibouti et qui avait des liens étroits avec le chef de la SDS [la police politique] à l'époque qui n'était autre que M. Ismail Omar.

La liste était en possession du Juge Borrel. M Jean-Claude Sapkas, conseiller juridique de Gouled, dès l'annonce du décès du Juge, est venu au domicile de la famille Borrel à Djibouti pour chercher cette liste.

Qu'y avait-il sur cette liste ? Des noms d'hommes d'affaires français, proches de la Présidence, en l'occurrence M^{es} Martinet, Montagné ainsi que Mourad Farah qui était au Ministère des Affaires étrangères. La SDS et la Prévôté recherchent aujourd'hui cette fameuse liste. En effet, sa publication serait plus que désastreuse pour Guelleh

Le juge Borrel voulait en savoir trop, en particulier sur les liens entre IOG [Ismâël Omar Guelleh, l'actuel Président] et la société française Sogelec et sur le pot-de-vin que cette société lui a remis, en l'occurrence à hauteur de 48 023 596 F FR.

Le juge détenait la preuve que le deuxième versement qu'elle devait remettre à IOG s'élevait à 801 000 000 F DJ. IOG s'est servi de l'entreprise Chideh pour effectuer la transaction, sur le compte ouvert à la BCI sous le numéro 14 724 HSA 37. Le Juge Borrel savait que cette société donnait de l'argent mais qu'en contrepartie, IOG lui procurait de nombreux avantages.

2) L'affaire du Café de Paris. Le juge voulait savoir qui avait commandité l'attentat du Café de Paris et les raisons pour lesquelles des innocents avaient été torturés sans le moindre début de preuve.

Souvenons-nous. C'est le 27 septembre 1990 que l'attentat est commis à Djibouti-Ville. Il provoque un mort, en l'occurrence le fils de l'Adjudant-Chef Nervet et 11 blessés. Il est revendiqué ensuite par une mystérieuse organisation qui déclare être le mouvement de la jeunesse arabe djiboutienne (une association complètement *bidon* imaginée et créée de toutes pièces par IOG).

Le tract est trouvé dans un taxi. La SDS et la gendarmerie arrêtent alors des centaines de Djiboutiens appartenant à l'ethnie des Gadaboursi.

J'ai refusé de participer aux recherches et le colonel Hoche m'a fait affecter à Tadjourah. Le juge Borrel avait des preuves tangibles qui pouvaient lui permettre d'inculper l'actuel homme fort de Djibouti !

Le Juge Borrel travaillait en liaison étroite avec le Juge Le Loire qui instruisait le dossier de l'attentat du Café de Paris. [...] Je tiens à demander à Monsieur Le Loire qui semblait être la seule personne (en dehors du Juge Borrel) à détenir ces informations, comment il peut expliquer qu'IOG ait été informé des détails, pratiquement heure par heure ? Qui, à par vous, détenait ces informations qui ont été transmises manifestement à la Présidence ? [...]

Le Ministre Moumin Bahdon ne peut pas parler et dire ce qu'il sait sous peine de subir le même sort qui a été réservé récemment au Major Daheiyi sur la plage de Doraleh et avant au Commissaire Abdillahi de la SDS tué près du cimetière d'Ambouli parce qu'il savait trop de choses sur l'attentat du Café de Paris. [...]

Beaucoup de Juges français sont passés à Djibouti, avant et après [... *le juge Borel*]. On ne les a pas tués ! Pour quelles raisons le juge Borrel spécifiquement ? Parce qu'il savait beaucoup de choses qui pouvaient mettre en danger les relations pourries qui liaient les dirigeants français et djiboutiens. [...]

Aujourd'hui des centaines de gens réclament la vérité et rien que la vérité. » (**Hassan MOUSSA dit Ariko**, ancien sergent de la Garde présidentielle djiboutienne, 04/10/2002).

[Le 2 octobre, *Élisabeth Borrel, veuve de Bernard, a demandé l'audition du Président djiboutien, en visite officielle à Paris, par la juge d'instruction Sophie Clément, en charge du dossier de la mort du coopérant. Ismaël Omar Guelleh n'a pas répondu à la citation. Questionné à ce sujet lors d'une conférence de presse, il s'est vivement emporté ; il a proféré des menaces et des injures dans sa langue natale, avant de s'éclipser. Atteint par le "syndrome du Beach" ? (AFP, 02/10/2002 ; La Liberté, 06/10/2002).]*

« Monsieur le directeur de cabinet,

[...] C'est la première fois que nous sommes en état de cessation de paiement [...]. Et cela dans un contexte d'affirmation politique forte de la nécessaire remontée de notre APD [*Aide publique au développement*].

C'est tout simplement sidérant. [...] Nous avons fait tous les exercices préalables de raclage de tiroirs. [...] Et maintenant, le train est arrêté en rase campagne. Nous pensons que le ministère du Budget nous a trahis, manipulés, ridiculisés. Nos troupes sont écœurées. Hier, Dominique de Villepin est passé nous voir. Il nous a tenu le discours de la motivation. [...] Mais nous ne pourrions pas le suivre longtemps si cette schizoïdie continue. Nous ne sommes pas des ruminants qu'on envoie à l'abattoir avec des paroles de feu. » (**Mireille GUIGAZ**, directrice du Développement au ministère des Affaires étrangères. Courriel électronique du 25/09/2002 au directeur de cabinet Pierre Vimont, in *LdC*, 03/10/2002).

[*Comme le Budget n'a jamais autant obéi à l'Élysée, on peut en déduire que la « priorité » de l'APD fait directement les frais d'autres priorités plus électoralistes, comme le recrutement de policiers ou la baisse de l'impôt sur le revenu.*]

Mondialisation

« – Les promesses d'assouplissement des brevets sur les médicaments ont-elles été tenues ?

– Non, et c'est très inquiétant. [...] Nous revenons en arrière. L'accès aux **médicaments génériques** pour les pays du Sud avait pourtant été considéré comme "la" grande victoire [*obtenue lors de la réunion de l'OMC à Doha*]. [...] Pour la première fois [...], on acceptait que les médicaments n'étaient plus des marchandises comme les autres. [...] Aujourd'hui, on peut avoir le sentiment que cette souplesse affichée à Doha n'était qu'un prétexte. [...] Les pays riches [...] avaient accepté le principe selon lequel les pays en développement ou les pays les moins avancés puissent autoriser, en cas d'état d'urgence sanitaire, la production ou l'importation de médicaments génériques, pour lutter notamment contre le sida. [...]

Depuis Doha, quatre réunions [*de suivi*] ont eu lieu à l'OMC [...] à l'abri des pressions de la société civile. [...] Certains pays comme les États-Unis, le Canada, la Suisse et l'Australie multiplient les discussions pour tenter d'encadrer, de limiter au maximum toute utilisation massive de génériques. [...] Certains gouvernements sont à nouveau sous l'emprise des laboratoires pharmaceutiques, dont le lobbying a redoublé. [...] *Les* positions intra-européennes [*sont*] très divergentes. [...] Une initiative régionale, qui regrouperait plusieurs pays du Sud, pourrait contribuer à forcer la situation.

27 000 patients sur 28 millions de malades en Afrique, c'est 0,09 % de malades soignés ! C'est une tragédie ! Certes, le prix des trithérapies a nettement chuté : environ 700 dollars aujourd'hui, contre plus de 10 000 dollars hier. Mais cela reste indécent. [...] De même, c'est aussi une tragédie de voir que le Fonds global contre les pandémies, lancé avec tant de publicité, ne dispose que de 1,6 milliard de dollars, trop loin des promesses d'un budget annuel de 12 milliards de dollars !

– Depuis Doha, les grands groupes pharmaceutiques multiplient les tentatives de rachat des fabricants de génériques.

Si les génériques sont peu chers, c'est parce que la concurrence est vive et qu'il y a pléthore de producteurs. Si demain les grands labos les avalent, ils pourront alors fixer le prix des génériques à des niveaux quasi identiques des grandes marques. [...]

– Certains parlent de "crime contre l'humanité par omission [...]

– Si l'on songe aux 40 millions de personnes vivant avec le sida au niveau mondial... Si l'on songe qu'une grande partie va mourir dans les trois ou quatre prochaines années et qu'on soigne moins de 0,1 % des malades africains, alors que le monde a les ressources technologiques et financières pour faire face sérieusement à cette tragédie, on peut effectivement parler d'un vrai crime contre l'humanité... » (**German VELASQUEZ**, directeur à l'OMS du programme d'action sur l'accès aux médicaments des pays en voie de développement. Interview à *Libération* du 11/10/2002).

[*l'interviewé a déjà fait l'objet d'agressions et de menaces de mort en raison de son combat trop affûté contre les stratégies du lobby pharmaceutique.*]

À FLEUR DE PRESSE

Côte d'Ivoire

Libération, *Un règlement de comptes déguisé*, 23/09/2002 (Christophe AYAD) : « Il n'y a eu ni mutinerie, ni coup d'État en Côte d'Ivoire. »

[Volontiers donneurs de leçons aux "non-journalistes", les spécialistes Afrique de Libération se font parfois instrumentaliser. Ce début d'article n'a pas servi les confrères français présents sur le terrain.]

Le Figaro, *L'attitude ambiguë de Paris*, 03/10/2002 (Isabelle LASSERRE) : « À l'état-major des armées, mais aussi à l'Élysée et à Matignon, la question est dans toutes les têtes : comment se tenir à l'écart d'une crise qui menace de se transformer en bain de sang et de déstabiliser toute l'Afrique de l'Ouest ? »

[Il n'est plus possible de s'en tenir à l'écart, d'autant que la France porte une lourde responsabilité dans ce qui arrive au cœur de son "pré carré". La seule issue, est de commencer, enfin, à remplacer une gestion barbouzarde et prédatrice par de la vraie politique internationale.]

Le Canard enchaîné, *La sieste des barbouzes en Côte d'Ivoire*, 09/10/2002 : « Dominique de Villepin a piqué une sacrée rogne, la semaine dernière, lors d'une réunion "de crise" sur la Côte d'Ivoire. Et pour cause : les diplomates de la direction Afrique et le nouveau chef de la cellule africaine de l'Élysée, Michel de Bonnecorse, venaient d'avouer leur ignorance sur les commanditaires de la mutinerie. "Nos anges gardiens de la DGSE ont certainement la solution de cette énigme", a lancé le ministre en se tournant vers Pierre Brochand, l'actuel patron des barbouzes. Lequel n'a pu produire que quelques notes sans intérêt. Réplique de Villepin : "Mais qu'est-ce que vous foutez ? La Côte d'Ivoire, ce n'est pas le Tibet..." »

[...] Certains ont ricané sous cape en voyant le ministre dans le rôle de l'arroseur arrosé. Villepin fut en effet l'un de ceux qui ont obtenu, durant l'été, la tête de l'ancien patron de la DGSE Jean-Claude Cousseran. Depuis son départ, [...] la centrale barbouzarde paraît démolie. Dans ces conditions, les compétences de la DGSE en ce qui concerne l'Afrique ne remontent guère vers les sphères gouvernementales. "Il me semble, a ajouté Villepin, que l'on pourrait disposer d'autres données que celles que l'on trouve dans Le Parisien." Il pourrait peut-être lire *Le Tibétain libéré*. »

[Les militaires de la DGSE reprochent aussi au ministre la trop grande place faite aux anciens diplomates dans le nouvel organigramme de la "Piscine". Sauf à supposer que Le Canard enchaîné ait été totalement "enfumé" (mais le volatile est coriace), il se confirme que l'unité de commandement sous Jacques Chirac ne va pas sans d'importants tiraillements. Ceux-ci traduisent probablement des différences de stratégie. Dominique de Villepin s'employant sérieusement, semble-t-il, à éteindre l'incendie ivoirien, on peut imaginer qu'une partie de la DGSE couvrirait les auteurs du coup d'État, et surtout leurs sponsors français.]

Jeune Afrique Économie, *Une "drôle de guerre"*, 30/09/2002 (Ahmed KOUADIO) : « Depuis quelques mois, les multinationales [américaine et française]. Cargill et Bouygues sont très remontées contre [...] Abidjan]. Pour des questions de gros sous, les positions de l'une et de l'autre dans le cacao ou le secteur électrique seraient menacées. Malgré les interventions de l'Élysée et du département d'État américain, les autorités ivoiriennes camperaient sur leurs positions. »

Le Figaro, *Les civils ivoiriens fuient Bouaké*, 11/10/2002 (Patrick SAINT-PAUL) : « Bouaké [...] a frôlé l'explosion ethnique. Lorsque la Radio télévision ivoirienne a annoncé que les loyalistes avaient pris la ville, les Baoulés ont manifesté leur soutien à l'armée en lapidant des mutins avant de brûler leurs corps et s'en sont pris aux Dioulas, qui ont à leur tour organisé des expéditions punitives contre les Baoulés, brûlant leurs maisons dans les quartiers. »

Les opérations de vengeance, organisées par de jeunes gens athlétiques, se sont multipliées d'un côté comme de l'autre. Et plusieurs dizaines de personnes ont été tuées. [...] Dans le quartier de Ngakattro, où les Dioulas et les Baoulés cohabitaient depuis toujours, les heurts ont été particulièrement violents. Plusieurs personnes ainsi que leurs maisons ont été brûlées. Les dirigeants de la communauté Baoulés et Dioulas se sont rencontrés pour tenter d'endiguer la flambée de violence. "On s'est retrouvé dans ma maison pour faire des palabres, raconte le cheik Namboury, chef de la communauté musulmane dioula. Nous avons fait venir nos enfants pour les calmer et leur expliquer de ne pas tomber dans le piège ethnique. Ensuite nous nous sommes pardonnés nos crimes."

Le chef des Baoulés acquiesce. "Nos jeunes gens ont compris, assure Félix Kouassi. Si on n'avait pas éteint ce feu-là, c'était le début d'une guerre ethnique ici." Les jeunes gens du quartier ont été regroupés au sein de patrouilles mixtes pour éviter tout débordement. Dès la tombée de la nuit, ils circulent dans les quartiers, des bandeaux blancs sur la tête, pour contrôler les mouvements et surveiller les maisons. »

[Le symbole d'un sursaut pour la Côte d'Ivoire ?]

Congo-Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, *La FIDH alliée objective des tueurs de Bacongo et Makélékélé*, 18/09/2002 : « À la veille de l'arrivée à Paris du président Denis Sassou Nguesso la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) a diffusé une "lettre ouverte" au président Jacques Chirac qui confirme sa participation active à l'opération de désinformation montée contre les dirigeants congolais. Dans ce courrier se trouve en effet reprise l'argumentation développée depuis des mois par un certain "Observatoire congolais des droits de l'Homme" qui s'efforce de discréditer le pouvoir issu des urnes au Congo, argumentation reprise par des organisations aussi contestables que l'association *Survie* de François-Xavier Verschave et amplifiée par des médias hostiles au régime en place à Brazzaville. »

Au cœur de cette affaire se trouve un épisode douloureux de la troisième guerre civile du Congo, en 1998 et 1999, qui vit des jeunes gens disparaître sans laisser de traces lors de leur retour à Brazzaville en provenance de Kinshasa. Pour la FIDH, qui bien entendu, n'a effectué aucune enquête, ne produit aucune preuve de ce qu'elle avance et, plus grave encore, fait état de "sources concordantes" aussi anonymes que fantaisistes, ces disparitions auraient été planifiées de façon quasi-scientifique par le gouvernement de transition, lequel se serait ainsi rendu coupable de crimes contre l'humanité.

L'ennui est que cette noble institution a de la défense des droits de l'Homme, son fonds de commerce, une conception très particulière. On chercherait en effet en vain une intervention de sa part [...] en décembre 1998 lorsque Bernard Kolélas lança ses

milices à l'assaut des quartiers sud de Brazzaville [*Bacongo et Makélékélé*] provoquant la mort de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. [...]

Se pencher sur le sort de quelques dizaines de jeunes gens au passé trouble et probablement victimes de règlements de compte personnels est manifestement plus important pour ces vaillants défenseurs des droits de l'Homme que de dire la vérité sur les crimes atroces commis les mois précédents, en 1998 et 1999, par les bandes armées de Bernard Kolélas. Une attitude qui n'est en fin de compte pas autre chose qu'une complicité objective avec les tueurs chargés alors de « nettoyer » Bacongo et Makélékélé. »

[*Le degré d'énervernement des Dépêches de Brazzaville, dirigées par le propagandiste de Sassou Jean-Paul Pigasse, est très révélateur. Ce n'est pas très adroit de s'aliéner à ce point la FIDH. Quant à la diatribe contre l'ancien Premier ministre Bernard Kolélas, dont les milices auraient causé des dizaines de milliers de morts dans les quartiers sud de Brazzaville, c'est le type même de l'accusation stalinienne « en miroir » : ce sont les troupes, milices et mercenaires de Sassou qui ont commis ces crimes contre l'humanité. Au moins nous fournit-on un ordre de grandeur du nombre des victimes.*]

Les Dépêches de Brazzaville, Congo-France : comment s'est dégonflée la baudruche judiciaire, 20/09/2002 (Jean-Paul PIGASSE) : « Les opposants congolais en exil [...] avaient imaginé perturber la visite du président Denis Sassou Nguesso à Paris en montant de toutes pièces une affaire judiciaire. Ils avaient réussi à attirer dans leur camp la *Fédération internationale des droits de l'Homme*, à circonvenir quelques juges aussi peu au fait des affaires congolaises qu'arrogants dans leur prétention à dire le droit, puis à obtenir de médias amis, *Radio France Internationale* notamment, qu'ils relaient leur attaque. Ce qui avait conduit *Le Monde*, généralement mieux inspiré [*sic*], à annoncer, la veille même de la réception du chef de l'État congolais à l'Élysée, que l'affaire dite des « disparus du Beach » troublerait à coup sûr les relations entre les deux pays.

[...] S'érigeant en juges « universels » sans que le droit international leur en donne le pouvoir, les magistrats français concernés avaient faite leur [...] la théorie aux forts relents néocoloniaux professée par certaines organisations de « défense des droits de l'Homme » pour qui les Africains n'ont pas la capacité de faire respecter l'État de droit dans leur pays et doivent donc être placés sous la tutelle de la justice des nations riches. Ceci les avait conduits à engager devant les tribunaux de l'Hexagone des actions judiciaires dépourvues de toute légalité [...].

La dérive des juges français constituait un danger évident pour le droit international [...]. Et comme la collusion jouait à plein entre les magistrats et les journalistes, les premiers alimentant les seconds pour amplifier la résonance de leur opération de déstabilisation, le risque était grand de voir un gouffre politique se creuser entre les deux continents.

Conscients du problème et fins manœuvriers, Jacques Chirac et Denis Sassou Nguesso ont choisi d'ignorer les cris d'orfraie poussés par la *FIDH* et ses alliés du moment. [...] Accueilli sur le perron de l'Élysée, le chef de l'État congolais a eu droit à tous les égards, le président français le recevant longuement en tête-à-tête avant de le convier à un déjeuner qui se prolongea jusque dans l'après-midi, puis le raccompagnant dans la cour de l'Élysée avant de lui donner l'accolade sous le regard attentif des caméras de la presse internationale. »

[*Accolade en septembre, engueulade en octobre (voir Saives) ! Le proconsul de la Françafrique au Congo se veut le garant superbe et solitaire de l'État de droit dans son pays. Mais il est trop chiraco-dépendant. Il ne trouve même pas un Congolais assez sûr pour rédiger sa propagande.*]

Les Dépêches de Brazzaville, Justice, vous avez dit justice ? 09/10/2002 (Jean-Paul PIGASSE) : « Les juges français viennent de franchir une nouvelle étape dans leur longue marche vers l'abus de droit. [...] Une personnalité congolaise de premier plan, l'ancien ministre Gérard Bitsindou, qui séjournait à Paris depuis trois semaines, s'est vue, hier, interpellé par des gendarmes, emmené dans une caserne et interrogé plusieurs heures durant à la demande des juges de Meaux qui prétendent instruire l'affaire dite « des disparus du Beach ». [...]

Il apparaît [...], sans aucun doute possible, que la justice française est en train de sombrer dans le puits sans fond de l'abus de pouvoir, qu'après avoir allègrement foulé aux pieds les principes d'équité qui devraient l'inspirer elle en vient à bafouer la liberté du citoyen, [...] qu'elle s'enlise inexorablement dans l'injustice et l'arbitraire. »

[*On comprend l'angoisse de ceux qui ont détruit leur pays : si quelques juges persistent dans cette voie de « l'arbitraire », tous ces notables « de premier plan » ne pourront même plus faire la navette avec la France, où beaucoup ont acheté une villa et installé leur famille... Il ne leur resterait qu'une issue, assez pénible : renoncer à leurs pratiques criminelles.*

[*En attendant, des parents de disparus annoncent que des sommes d'argent sont proposées à chacune des familles pour qu'elle édulcore son témoignage.*]

Françafrique

Libération, Heureux comme un Chirac à l'Élysée, 03/10/2002 (Antoine GUIRAL) : « Quelques jours avant la présentation du budget, Chirac a multiplié les appels à Jean-François Cirelli, son ex-conseiller pour les affaires économiques, aujourd'hui numéro 2 du cabinet Raffarin à Matignon. Son sujet d'inquiétude : le niveau insuffisant de l'Aide publique au développement (APD), qui permet – entre autres – de financer des projets des chefs d'État du tiers-monde. »

[*Ceux qui se battent pour l'augmentation de l'APD ne devraient jamais oublier que Jacques Chirac, leur « allié objectif », a de cette aide une conception très particulière : cadeau à ses amis dictateurs, qui n'ont jamais manqué de lui renvoyer l'ascenseur. Quitte à mettre à la diète les « développeurs ».*

De plus en plus proche de l'Élysée, Michel Rocard, l'ami d'Eyadema et de Bongo, se félicite bruyamment d'une augmentation en trompe-l'œil (cf. Billets n° 107) : « C'est tout à fait important ! Un vrai bond en avant ! [...] Et je m'en félicite. Cette décision du gouvernement vient sans aucun doute d'une prise de conscience du président Jacques Chirac que l'on sait attaché à l'Afrique. » Effectivement.

*Rocard plaide pour un autre destinataire de l'APD, « la Banque mondiale, qui fait déjà depuis un bon moment un nouveau travail très intéressant sur le développement. » Tel le pipeline Tchad-Cameroun ? La Banque s'y est mise à la remorque des compagnies pétrolières. Familier de ce milieu, Michel Rocard a apporté voici deux ans dans *Le Monde* un appui dithyrambique au projet d'oléoduc, parlant à propos du régime Déby d'un « gouvernement démocratiquement élu » et de « bilan plutôt encourageant » ! Aujourd'hui, avec les ressources de l'APD, la Banque mondiale se voit contrainte de payer à N'Djamena des conseillers en relations publiques (Cassidy & Associates) pour tenter d'accroître le crédit de Déby (LdC, 03/10/2002).*

Le Canard enchaîné, Va-t-il en reprendre pour cinq ans de guérilla judiciaire ?, 16/10/2002 (Nicolas BEAU et Hervé LIFFRAN) : « Sur procès-verbal, Michel Roussin et d'autres « gardés à vue » [par la juge Colette Bismuth-Sauron dans l'affaire des emplois fictifs de la ville de Paris, au temps où Jacques Chirac en était le maire] ont insisté sur le rôle joué par Annie Lhéritier [chef de cabinet de l'actuel Président de la République] dans la « filière corrézienne » des emplois fictifs. [...]

C'est la première fois que Roussin et certains de ses ex-collègues [directeurs de cabinet du maire de Paris entre 1985 et 1998, Daniel Naitalski, Rémy Chardon et Bernard Bled] commencent à parler, même de façon allusive. Ces hommes, dont le silence était jusqu'à présent une qualité légendaire, ont, il est vrai, fort mal pris cette énième garde à vue.

Sans oublier Juppé, qui [...] a déjà fait connaître son agacement en lançant à des proches [...] : « *Je ne me laisserai pas faire, car je ne compte pas payer pour tout le monde* ». [...] Roussin, dont le nom a été cité au moins cinq fois dans les dossiers de la Mairie de Paris, semble à bout. »

[*Roussin, c'est aussi un pan de la Françafrique... Ceux qui souhaitent l'écroulement du système espèrent que l'héroïsme chiracolâtre de certains ne sera pas surhumain.*]

Le Figaro, *Le fisc transmet un document "atomique" au juge d'instruction*, 22/10/2002 (Éric DECOUTY) : « De source judiciaire, le document est décrit comme "atomique". Depuis quelques jours, le juge Renaud Van Ruymbeke a en sa possession la liste officielle, complète et détaillée de tous les intermédiaires rémunérés par la société d'ingénierie pétrolière Technip de 1993 à 1996 [*c'était alors une filiale d'Elf*]. Sur ces documents – transmis par l'administration fiscale – en face de certains noms, figure la mention manuscrite "politique" laissant entendre l'objet de versements occultes.

Ce rebondissement [*a*] des conséquences incalculables, [...] dévastatrices. Sur ce document figurent toutes les commissions occultes versées par le groupe, les marchés concernés, les sociétés commanditaires, c'est-à-dire l'ensemble des sociétés pétrolières internationales, et les intermédiaires. »

[*L'ex-Directeur général de Technip, Georges Krammer, a évoqué « les liens » de son groupe « avec la DGSE ». Commentaire d'un ancien des Services : « Les fonds secrets ne sont pas inépuisables, et les fonds des grandes maisons comme Technip ou Elf sont parfois utilisés pour des opérations spéciales » (Libération, 22/10/2002). Dont acte.*]

Mondialisation

Libération, *Tornade financière sur les changements climatiques*, 08/10/2002 (Vittorio DE FILIPPIS) : « Le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) [...] et 259 banques, compagnies d'assurances et d'investissement, affirment [*... dans un rapport, Climate Change and the Financial Services, publié le 8 octobre*] que les conséquences économiques des catastrophes naturelles provoquées par les changements climatiques pourraient ruiner les marchés financiers. [...] Ainsi, sur les dix dernières années, la manque à gagner et autres indemnisations dues aux catastrophes climatiques s'est monté à près de 1 000 milliards de dollars ! La prochaine décennie est encore plus noire, puisque le chiffre pourrait atteindre les 1 500 milliards de dollars à terme. [...] À l'échelle mondiale, la multitude des risques "mal évalués" par rapport à la dégradation climatique devient une véritable bombe à retardement financière. [...] En plaidant pour son propre intérêt, le secteur financier pourrait forcer les États, encore récalcitrants, à ratifier le protocole de Kyoto. »

[*Pendant ce temps, les ONG écologistes comme Greenpeace et les Amis de la Terre accentuent la pression sur les compagnies pétrolières, principales promotrices des gaz à effet de serre. Exxon-Mobil (Esso) est plus particulièrement visée, de par son influence déterminante sur le gouvernement Bush. Greenpeace a lancé contre elle une campagne mondiale de boycott, puis occupé spectaculairement les 28 stations Esso du Luxembourg durant la journée du 25 octobre.*]

LIRE

Sylvain Besson, *L'argent secret des paradis fiscaux*, Seuil, 2002, 279 p.

Journaliste suisse, l'auteur est un vrai spécialiste des pratiques financières de son pays. Son ouvrage, très lisible, cumule plusieurs intérêts. Il initie ceux qui ne le seraient pas encore aux multiples méthodes de l'argent offshore, hors-les-lois – ses « usines à gaz », ses sociétés-écrans (à emporter), ses gérants de fortune, ses porteurs de valises, ses « compensations » en tout genre. Les paradis fiscaux ont pour but de protéger tous les calculs privés (ceux des gens riches "ordinaires" comme ceux des multinationales, la prédation des richesses du Tiers-monde, la mise à l'abri des fortunes dictatoriales, le blanchiment de l'argent mafieux) contre les logiques de bien public. Comme le confesse un milliardaire, « *seules les petites gens paient des impôts* ».

Autre intérêt : depuis son observatoire helvète, Sylvain Besson voit passer un grand nombre des « clients » de nos *Billets*. Les comptes et magouilles des Bongo, Abacha, Sirven, Tarallo, Lethier, Falcone, Gaydamak, Kamel, Schuller, etc. défilent avec les pages. Dans leur sillage surgissent un certain nombre de personnages qui mériteraient d'être davantage connus. Tels Gilbert Chagouri, figure centrale d'une nouvelle affaire Elf, l'un des hommes-clefs de la mise à sac du Nigeria. Au passage, l'on comprend peut-être pourquoi Jacques Chirac adorait les vacances fastueuses dans les palaces de l'île Maurice : c'est une sorte de 23^e canton suisse, de Genève-plage. Pierre Falcone y avait des « comptes bancaires bien garnis » (p. 124).

Rappelons une évidence : l'ingénierie financière ne va pas à Monaco, Gibraltar ou aux îles Vierges, elle reste pour l'essentiel à Londres, Genève ou Zurich. Quand, dans l'un des épisodes de la ruine de la Russie, 70 milliards de dollars sont passés en quelques jours « par une simple cabane plantée sous le soleil de Nauru, îlot du Pacifique » (p. 12), c'était un simple transit télématique et "administratif" entre Moscou et les places financières occidentales. Panama ou les îles Caïman ne sont que des relais de l'opacité.

L'on aperçoit également le redéploiement offshore des grandes banques françaises, notamment BNP-Paribas et le Crédit agricole – impliqué dans le pillage incroyable du Nigeria. Même la célèbre société Pasteur Mérieux se trouve compromise : en facturant 22 millions de dollars de vaccins à la société d'un intermédiaire nigérian, « *impeccablement habillé et éduqué* », elle a permis que le prix en soit multiplié par cinq. Résultat : 89 millions de dollars volés à la santé des Nigériens. Et Pasteur d'en rajouter en recommandant cette société auprès de la banque Barings... Une lecture salutaire, donc, pour tous ceux qui revendiquent une éradication de telles pratiques.

Ken Ringle, *The Haunting. He Couldn't Stop the Slaughter in Rwanda. Now He Can't Stop the Memory*, in *Washington Post*, 15/06/2002 ; David Pugliese, *The untold story of the UN's disastrous peacekeeping mission in Rwanda and the Canadian soldier who must live with the consequences*, in *The Ottawa Citizen*, 22/09/2002.

Coup sur coup, deux journalistes nord-américains ont longuement recueilli les confidences du général Romeo Dallaire, qui commandait les Casques bleus (la MINUAR) au Rwanda avant et pendant le génocide. Alors que les complices et les aveugles volontaires (les « *Ponce-Pilate* ») dorment sur leurs deux oreilles, la vie de Dallaire, qui fit maintes tentatives pour enrayer l'engrenage du génocide, est depuis huit ans un cauchemar. Son témoignage est souvent bouleversant. Et combien instructif. S'interrogeant et se ré-interrogeant sur l'absence d'intervention internationale, Dallaire suggère l'hypothèse du « *racisme* ».

Il fallait décrédibiliser ce témoin trop lucide, aux souvenirs trop précis. La grande presse le présente comme un dépressif, bourré de médicaments : « *Pathologiser cet homme, c'est rendre triviaux les problèmes, les dépolitiser. Alors, quand on entend Dallaire, on n'entend plus un général estimé qui pourrait parler de missions de paix lamentablement planifiées, de la pauvre stratégie militaire et du mauvais jugement de l'état-major de l'ONU. Nous entendons plutôt un invalide psychologique [...]. Dallaire a perdu sa voix de général expérimenté. Maintenant, il sert de porte-parole à l'industrie du soin. [...] Nous l'avons étiqueté comme un patient, attaché à une thérapie, [...] abandonné au silence tout en regardant un autre génocide en éruption, cette fois dans le Congo voisin.* »